

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Usine enrobage Roquefort / La Palme

De : Nicolas AKGAZCIYAN <n.akgazciyan@esc-montpellier.com>

Date : 06/10/2019 21:28

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je vous adresse ce courrier concernant le projet de construction d'une usine d'enrobage sur la commune de Roquefort des Corbières.

Pour les raisons suivantes:

- Pollution de l'air : Odeur de bitume
- Bruit : Augmentation du trafic routier, bruit de concassage, remplissage de camion
- Risques sanitaires : émission de produits toxiques , tels que les composés organiques volatils, hydrocarbures, des risques cancérigènes
- Pollution des sols et de l'eau : émission de poussières toxiques sur les cultures environnantes (région viticole), dépôt de poussières dans les jardins et les piscines
- Retombées économiques : baisse de la valeur des biens immobiliers environnants

(Source windfinder.com) Le vent dominant dans notre région étant de secteur Nord-Ouest, les émanations impacteront directement les habitants de la commune de La Palme.

Le vent soufflant plus de 180 jours par an et étant supérieur à force 4

Je m'oppose fermement à ce projet.

Nicolas AKGAZCIYAN